



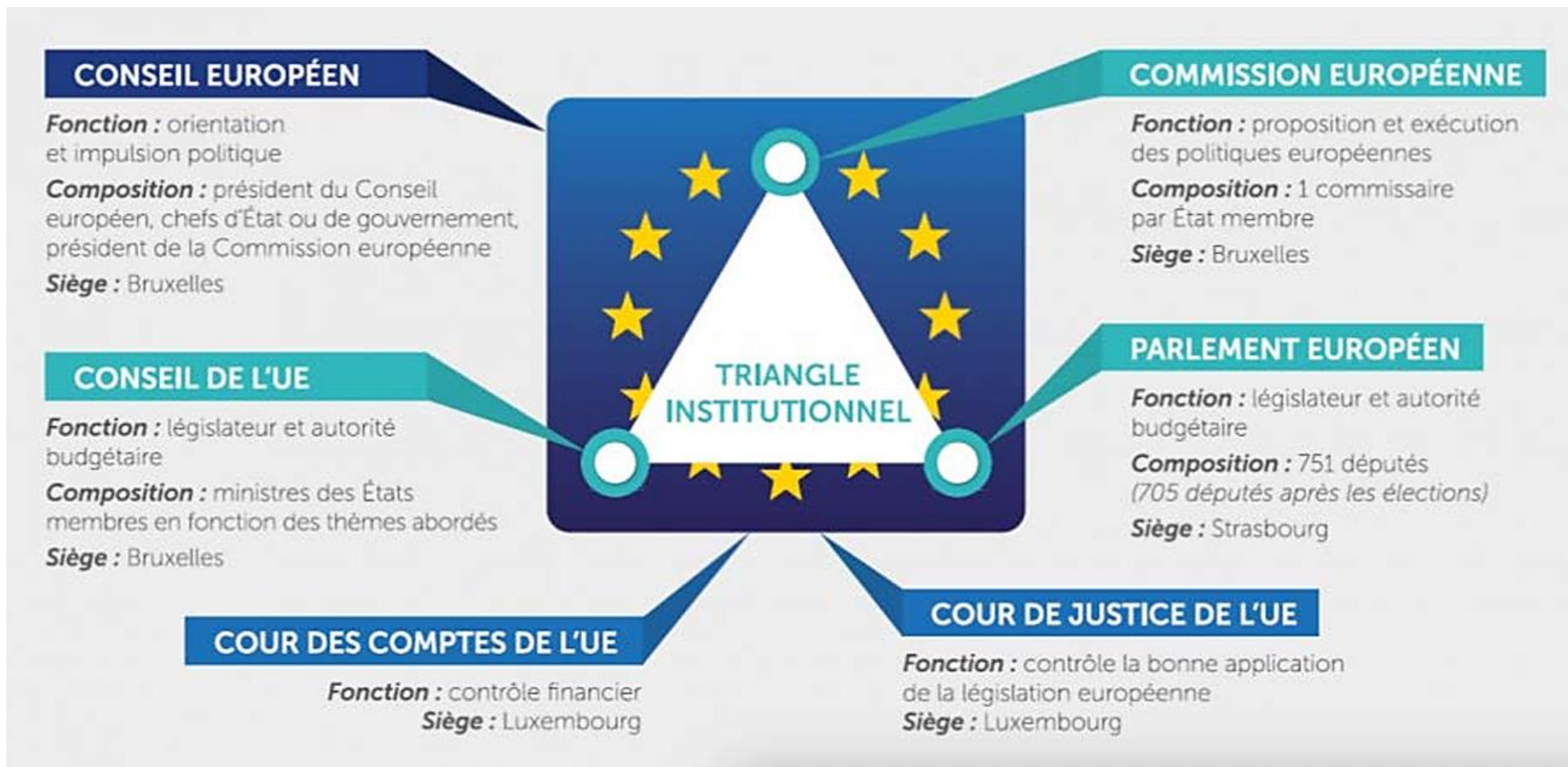
Le lobbying européen : levier fondamental de toute stratégie entrepreneuriale



Rappel : l'Europe, comment ça fonctionne ?

- Le rôle de l'Union européenne
- Le périmètre de compétences
- Les institutions : Conseil européen, Conseil de l'UE, Commission, Parlement

Le rôle des institutions européennes



Quelles interactions entre tous ces acteurs ?



Organes consultatifs

Le processus décisionnel européen

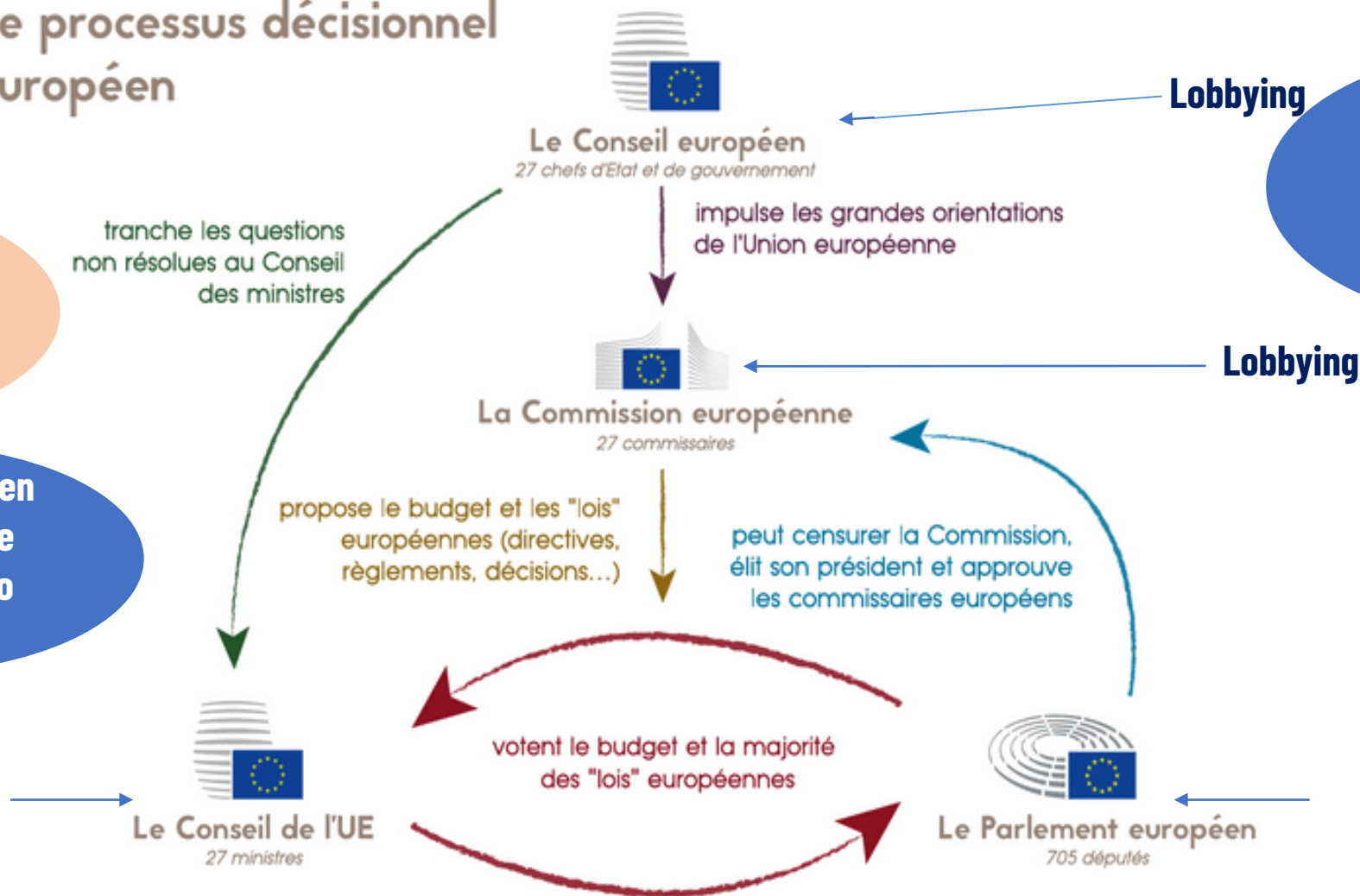
Représentation gouvernement Paris & Bruxelles

**Patronat européen BusinessEurope
Fédérations Pro sectorielles**

**Autres acteurs: Syndicats européens
ONG**

Jeux d'acteurs à géométrie variable: Coalitions, rapprochements ponctuels

Lobbying
Mouvement des **Entreprises de France**
L'Académie



Lobbying



Qu'est-ce que le lobbying aujourd'hui?

- Le lobbying
- Différences entre lobbying et plaidoyer
- Les acteurs à Bruxelles
- Cadre réglementaire du lobbying

Quand je dis que je suis lobbyiste...



Ce que mes amis pensent



Ce que mes parents ont compris



Ce que la société véhicule comme image



Ce que mes contradicteurs pensent de moi



Ce que je pense faire



Ce que je fais réellement



➤ Quelle définition?

- > Définition courte du lobbying : action d'influence auprès des pouvoirs publics
- > Du coup définition qui limite son objet à une seule cible: les pouvoirs publics

➤ Quelle évolution?

- > Fort développement du lobbying et des acteurs qui en font
- > Elargissement et développement des cibles et des formes d'actions

➤ Quelle réalité?

- > Rouage nécessaire de la politique européenne
- > Participation au débat démocratique → Dialogue fondamental
- > Eclairage des décideurs avec des données pertinentes et concrètes → Rôle d'expertise économique et technique



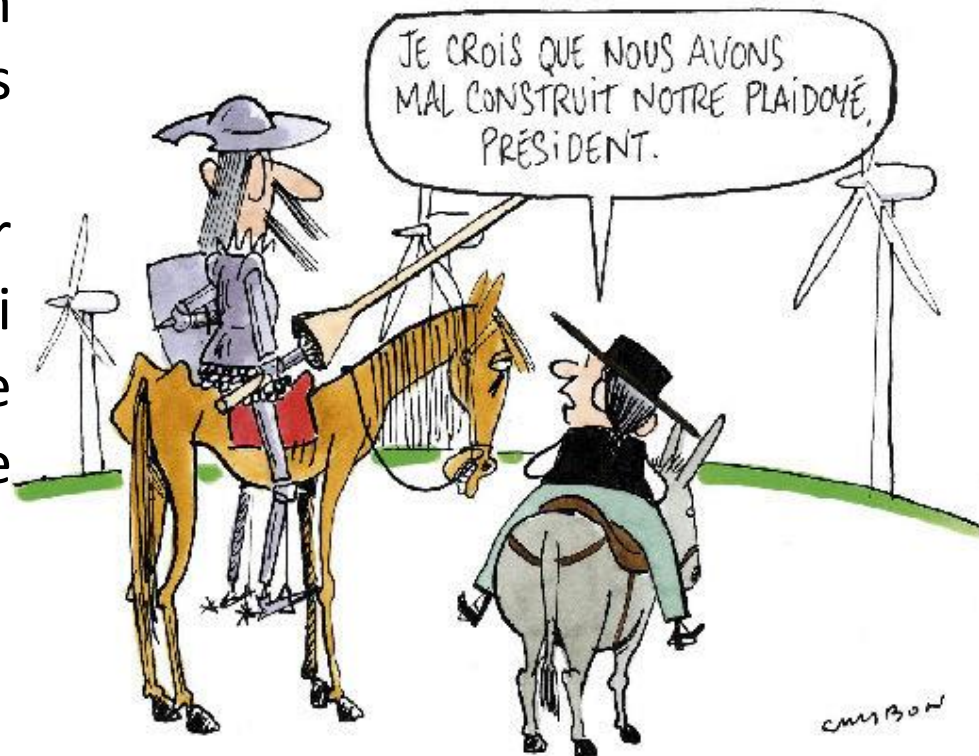
Lobbying vs plaidoyer

➤ Définitions

Le **plaidoyer** peut se définir comme une action publique visant à changer les politiques, les positions ou programmes des instances dirigeantes.

Le **lobbying** est une méthode qui consiste à influencer directement ou indirectement les décideurs qui disposent d'un pouvoir important dans le processus de prises de décisions relatives à la gestion de la chose publique.

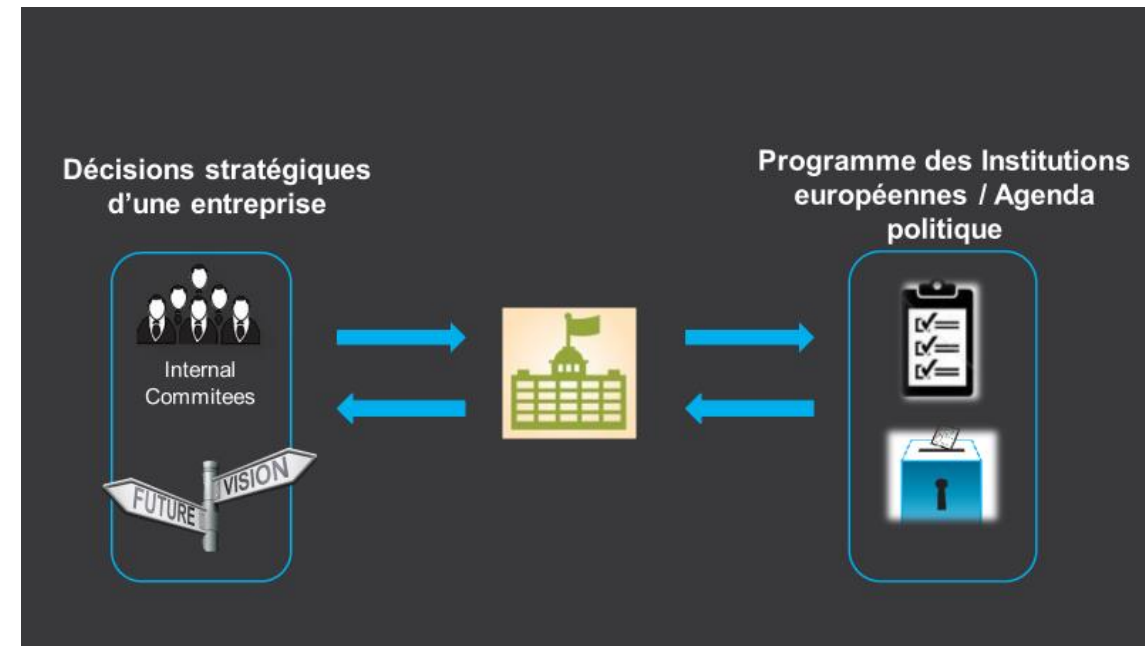
➤ Des stratégies d'influence différentes ?



Pourquoi être à Bruxelles?

➤ Comprendre l'environnement

- > Compréhension du contexte politique et priorisation des informations de toute sorte, clé de voûte de l'influence
- > Sensibilisation/mobilisation des décideurs



➤ Aligner les planètes

- > Ecosystème politique versus stratégie d'une entreprise
- > Stratégie européenne versus réalité business
- > Sensibiliser et convaincre

Le lobbying, le résultat d'une mobilisation multi-acteurs



Mobilisation externe



Société civile

BUSINESSEUROPE



Autres
patronats



Institutions
politiques



Think Tanks



Régions



Entreprises



Mobilisation interne

Instances
dirigeantes du
Medef



Fédérations



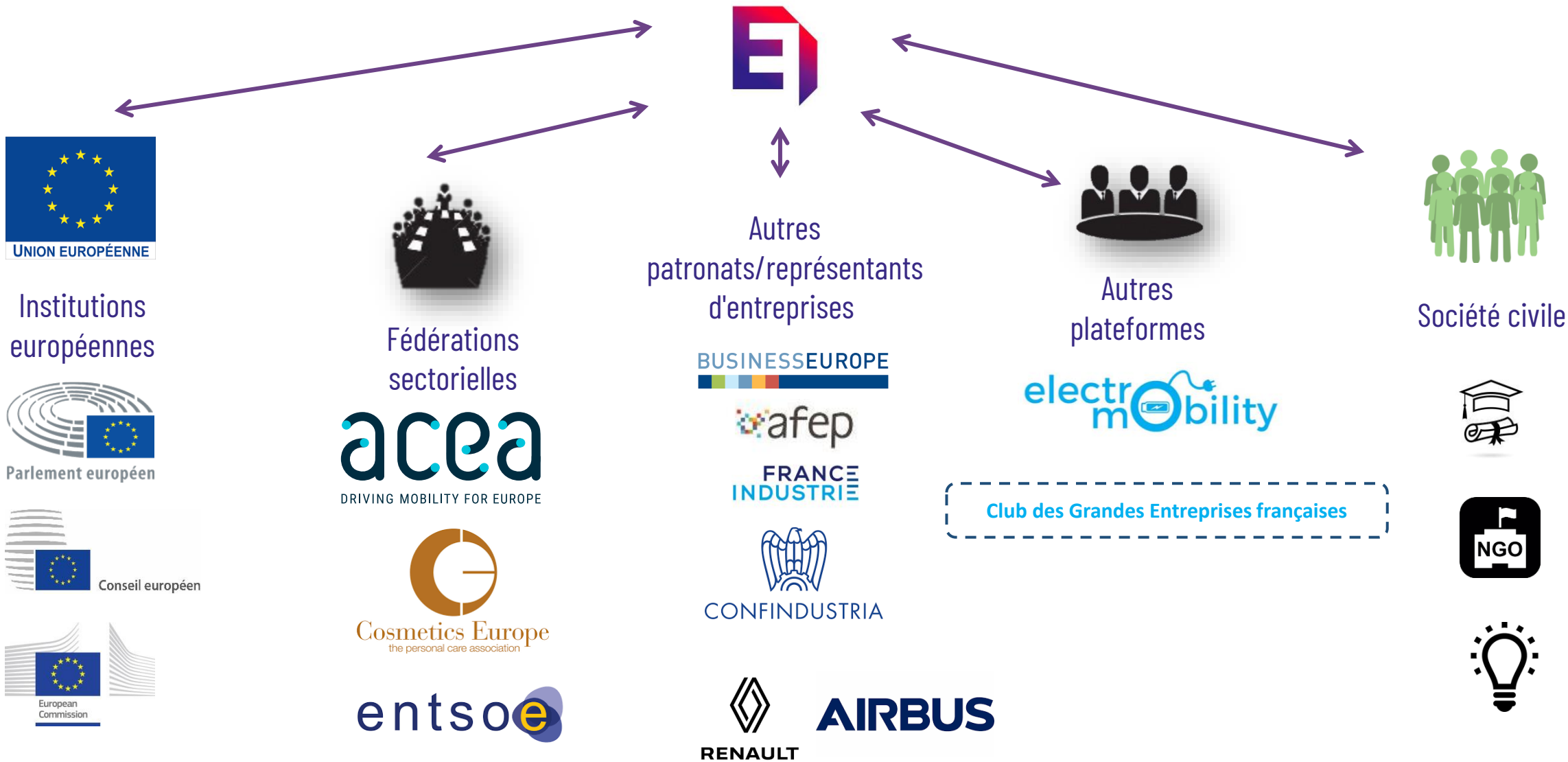
Medef Territoriaux



Experts du Medef national

Via GT, Comités,
Commissions

Une équipe qui choisit ses joueurs et sa stratégie



Cadre réglementaire du lobbying



Lobbyiste, un métier de plus en plus réglementé :

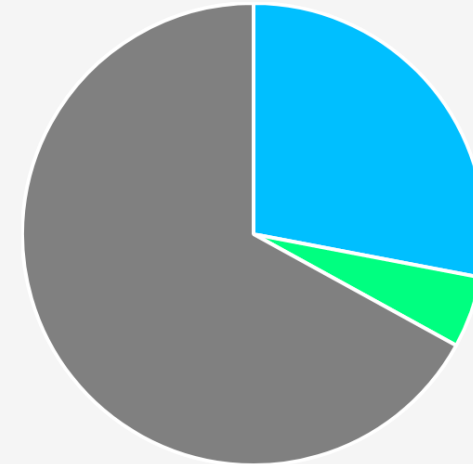
- > **Le Registre de Transparence**
- > **Les règles de lobbying pour les fonctionnaires**
- > **Le lobbying post-Qatargate**



Statistics

On 17/05/2023, there are 12193 registrants in the register.

See the [Statistics page](#) for more details.



- Registrants that do not represent commercial interests (3,448)
- Registrants advancing interests of their clients (635)
- Registrants promoting their own interests or collective interests of their members (8,110)



Le lobbying en pratique

- La boîte à outils
- Définir une stratégie d'influence



La boîte à outils

Ce qu'il faut faire ...

- **Faire une veille active des actualités et des sujets** auprès des institutions européennes et des parties prenantes
- **Cartographier les acteurs et comprendre leur mode opératoire et leur biorythme**
- **Créer un réseau de contacts en amont et le pérenniser**
- **Créer les bons outils** (narratifs pertinents lisibles et entendables avec visuels pédagogiques), **adaptables selon la cible** (messages « ascenseur »)

Pour ...

- **Être en capacité d'alerte et de décryptage** quelle que soit la source de l'information
- **Comprendre l'écosystème et agir au bon moment**
- **Activer les bons relais d'influence**
- **Convaincre**





Dossier										Phase		Rapporteur		Shadow Rapporteur		Responsible		
Procedure	Ref. Base & Contribution	Alias	Ann. Date	Sess. DGIp/Xp DGPres	Legal base	Rules	F/A	Dossier	Dec. Type	Adopted	Amend.	Rapporteur	Appointed	Group	PE Documents	FdR	Exchange	
2022/0100(COD) (**I) - (2.40)	COM(2022)0151	C9-0143/2022	02/05/22	29/03/23 29/03/23	TFEU192-p1	EP159	F	ENVI/9/08798	R - Report	01/03/23 (R)	15/11/22	Polfjärd Jessica (RAP) - PPE	24/06/22	PPE	PE737.214v01-00 PR 1264489	26/04/23 (R)		
							A	JURI/9/08799	P - Without opinion						PE738.641v01-00 AM 1266929	08/11/22 (R)		
ENVI/9/08801	F	Fluorinated greenhouse gases, amending Directive (EU) 2019/1937 and repealing Regulation (EU) No 517/2014							06	Eickhout Bas			Kypouropoulos Stelios - PPE Sidi Günther - S&D Knotek Ondřej - Renew Vondra Alexandr - ECR Lancini Danilo Oscar - ID Villumsen Nikolaj - The Left		Ford Christopher Törnlund Monica Ingegärd			
2022/0099(COD) (**I) - (2.40)	COM(2022)0150	C9-0142/2022	05/05/22	29/03/23 29/03/23	TFEU192-p1	EP159	F	ENVI/9/08801	R - Report	01/03/23 (R)	15/11/22	Eickhout Bas (RAP) - Verts/ALE	27/06/22	Verts/ALE	PE737.211v01-00 PR 1265051	26/04/23 (R)		
							A	BUDG/9/08807	P - Without opinion						PE738.641v01-00 AM 1267903	08/11/22 (R)		
							A	ECON/9/08805	P - Without opinion						PE738.640v01-00 AM 1266955	02/06/22 (R)		
							A	ITRE/9/08803	A - Opinion	24/01/23 (R)	27/10/22	Skyttedal Sara (RAO) - PPE	20/04/22	PPE	PE738.639v01-00 AM 1266954			
							A	TRAN/9/08802	P - Without opinion						PE737.218v01-00 PA 1264535	08/10/22 (R)		
							A	JURI/9/08804	P - Without opinion									
							A	LIBE/9/08806	P - Without opinion									
ENVI/9/08817	F	Reporting of environmental data from industrial plants to an Industrial Emissions Portal							04	Kanev Radan			Chahim Mohammed - S&D Wiezik Michal - Renew Paulus Jutta - Verts/ALE Zalewska Anna - ECR Lancini Danilo Oscar - ID Matias Marisa - The Left		Donea Mihai-Stefan Hoffmann Natasza			
2022/0105(COD) (**I) - (2.10)	COM(2022)0157	C9-0145/2022	05/05/22	10/07/23	TFEU192-p1		F	ENVI/9/08817	R - Report	24/05/23 (P)	07/12/22	Kanev Radan (RAP) - PPE	10/05/22	PPE	PE737.356v01-00 PR 1265230	30/11/22 (R)		
							A	ITRE/9/08818	P - Without opinion						PE739.771v01-00 AM 1269084	12/07/22 (R)		
															PE739.747v01-00 AM 1268876			
ENVI/9/09570	F	Amending Regulation (EU) No 691/2011 as regards introducing new environmental economic accounts modules							04	Canfin Pascal			Martusciello Fulvio - PPE Jerković Romana - S&D Eickhout Bas - Verts/ALE Vondra Alexandr - ECR Kokkalis Petros - The Left		Emmes Oliver			
2022/0210(COD) (**I) - (2.10)	COM(2022)0329	C9-0223/2022	12/09/22		TFEU338-p1		F	ENVI/9/09570	R - Report		31/05/23	Canfin Pascal (RAP) - Renew	12/09/22	Renew				
							A	ECON/9/09571	P - Without opinion									

Rapporteur

Shadow rapporteurs

Title of the dossier

ENVI is the lead committee

Foreseen Plenary

Adoption in lead committee

Foreseen dates for exchange of views on report/opinion or amendments

Opinion giving committees

Deadline for amendments

(R) - real date
(P) - provisional date



La boîte à outils

Ce qu'il faut faire ...

- **Faire une veille active des actualités et des sujets** auprès des institutions européennes et des parties prenantes
- **Cartographier les acteurs et comprendre leur mode opératoire et leur biorythme**
- **Créer un réseau de contacts en amont et le pérenniser**
- **Créer les bons outils** (narratifs pertinents lisibles et entendables avec visuels pédagogiques), **adaptables selon la cible** (messages « ascenseur »)

Pour ...

- **Être en capacité d'alerte et de décryptage** quelle que soit la source de l'information
- **Comprendre l'écosystème et agir au bon moment**
- **Activer les bons relais d'influence**
- **Convaincre**



Convaincre n'est possible qu'avec un objectif clair et défini



➤ Toujours contextualiser la demande

- Rappel des étapes
- **Rappel du contenu global** dans lequel s'inscrivent les demandes/alertes/commentaires
- Apporter des éléments clairs et opérationnels en lien avec les conséquences d'entériner la disposition réglementaire mais également le risque de ne pas agir

➤ Être clair sur l'objectif – et donc la demande

- Bien exprimer le sujet et l'attente
- **Besoin de convaincre** avec des éléments d'appui comme le contexte (ci-dessus) et les exemples précis (retours terrain)
- A partir de là construire une stratégie d'influence adaptée à l'objectif

Donner une visibilité plus globale



Numérique et innovation

- > IA Act
- > Data Act
- > Matières premières critiques
- > Cyber resilience Act
- > Responsabilité de l'IA
- > Chips Act

Juridique, RSE, éthique, gouvernance

- > Devoir de vigilance
- > Responsabilité du fait des produits défectueux
- > Donner aux consommateurs les moyens d'agir en faveur de la transition écologique
- > Contrats de service financiers vendus à distance
- > Allégations environnementales et droit à la réparation

Social

- > Travail forcé
- > Pay transparency
- > Travailleurs des plateformes

MEDEF
GENERAL
OVERVIEW
MAIN FILES

Commerce international

- > Devoir de vigilance
- > Subventions étrangères
- > Réaction Europe sur IRA
- > Anti-coercition
- > 9^e paquet de sanctions
- > Réforme OMC

Energie, Climat, Environnement

- > CRM Act
- > IED
- > ETS/CBAM
- > Emballages
- > Révision du market design
- > Eco-conception des produits durables
- > Protection juridique de l'environnement par le droit pénal

Financement de l'économie

- > Union des marchés de capitaux
- > Paquet bancaire
- > Solvabilité II

Identifier les interactions pour donner de la perspective



Règlement sur l'interdiction des produits issus du travail forcé

- Le texte concerne tous les produits, qu'ils soient produits dans l'UE ou importés. Les autorités nationales seront habilitées, après enquête, à retirer du marché de l'UE les produits issus du travail forcé. Les autorités douanières de l'UE identifieront et arrêteront les produits issus du travail forcé aux frontières de l'UE.

EU Chips Act - règlement sur les semi-conducteurs

- Les puces électroniques sont des atouts stratégiques pour les principales chaînes de valeur industrielles. Au total, plus de 43 milliards d'euros d'investissements soutiendront la législation sur les semi-conducteurs d'ici 2030.

Enjeux des compétences

- 2023 année des compétences pour soutenir l'enjeu de l'attractivité des entreprises et secteurs
- Besoin d'un cadre éducatif à la hauteur des ambitions et des besoins des entreprises

Social impact

Digital transition

Enjeux de la concurrence internationale

- Avec le CBAM et les accords commerciaux, besoin de bien identifier les leviers permettant à l'Europe de sécuriser les chaînes de valeurs autour des deux transitions

Critical Raw Materials Act

Competitiveness

Green transition

Renewable Energy Directive (RED)

- La directive RED II est le principal instrument de l'UE consacré à la promotion de l'énergie produite à partir de sources renouvelables. La révision de la directive RED II s'inscrit dans le cadre de la feuille de route du pacte vert pour l'Europe et dans le programme de travail de la Commission pour 2021 concernant le paquet «Ajustement à l'objectif 55 (Fit for 55)».

Net Zero Industry Act (NZIA)

- L'objectif est de couvrir d'ici 2030, au moins 40% de ses besoins en technologies énergétiques de l'UE, par ses propres capacités industrielles. Il propose pour cela six piliers d'actions, et met avant huit secteurs technologiques clefs.

Convaincre n'est possible qu'avec un objectif clair et défini



➤ Toujours contextualiser la demande

- Rappel des étapes
- **Rappel du contenu global** dans lequel s'inscrivent les demandes/alertes/commentaires
- Apporter des éléments clairs et opérationnels en lien avec les conséquences d'entériner la disposition réglementaire mais également le risque de ne pas agir

➤ Être clair sur l'objectif – et donc la demande

- Bien exprimer le sujet et l'attente
- **Besoin de convaincre** avec des éléments d'appui comme le contexte (ci-dessus) et les exemples précis (retours terrain)
- A partir de là construire une stratégie d'influence adaptée à l'objectif

Actions de lobbying: Quelle cible quand?

Anticipation des tendances et des dynamiques réglementaires

EUROPEAN COUNCIL
defines the main political guidelines
HEADS OF STATE AND GOVERNMENT + PRESIDENT
OF THE EUROPEAN COUNCIL

Alertes sur les informations perçues et décryptées



European Parliament

705 MEPS



Commission européenne

28 COMMISSIONERS – 1 PER MEMBER STATE

PROPOSES LEGISLATION

CO-LÉGISLATEURS

Préparation pour construire la stratégie d'influence: Inspiration en amont, réaction, accompagnement



Conseil de
l'Union européenne

NATIONAL MINISTERS
MEETING IN DIVERSE FORMATIONS

Influence sur les points clés avec argumentaires

Influence sur les points clés avec argumentaires

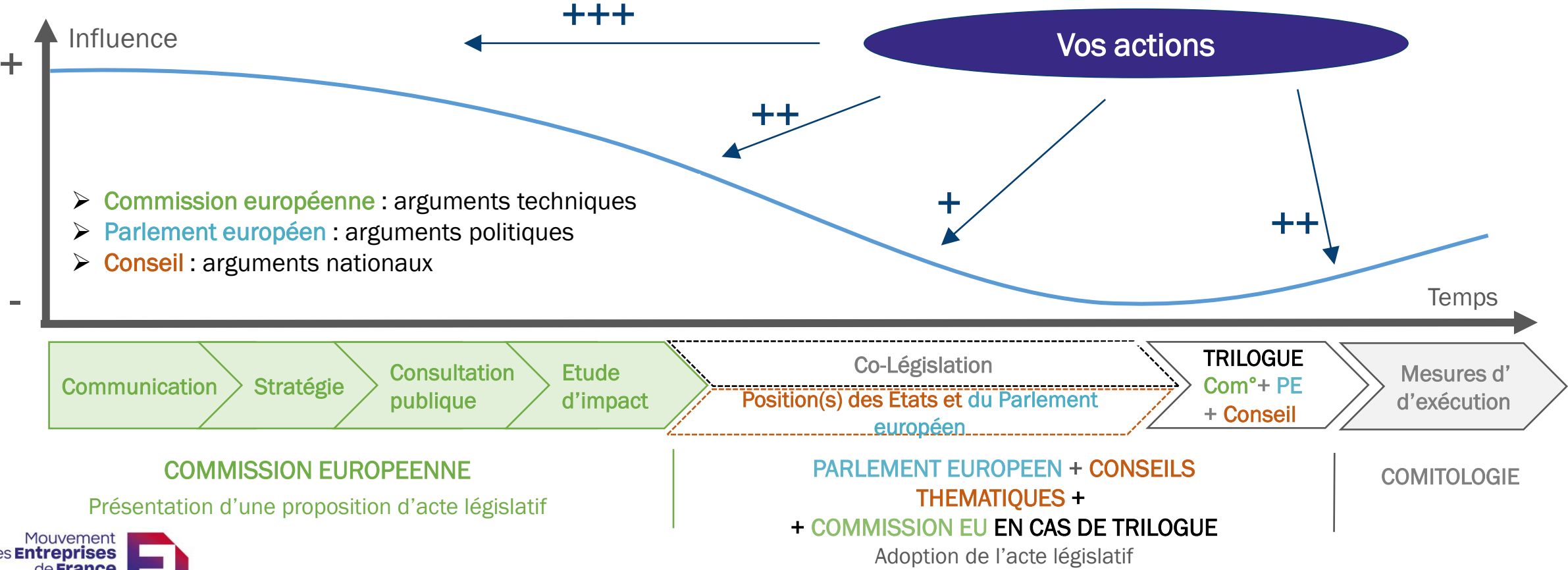
DISCUSSIONS

ADOPTION

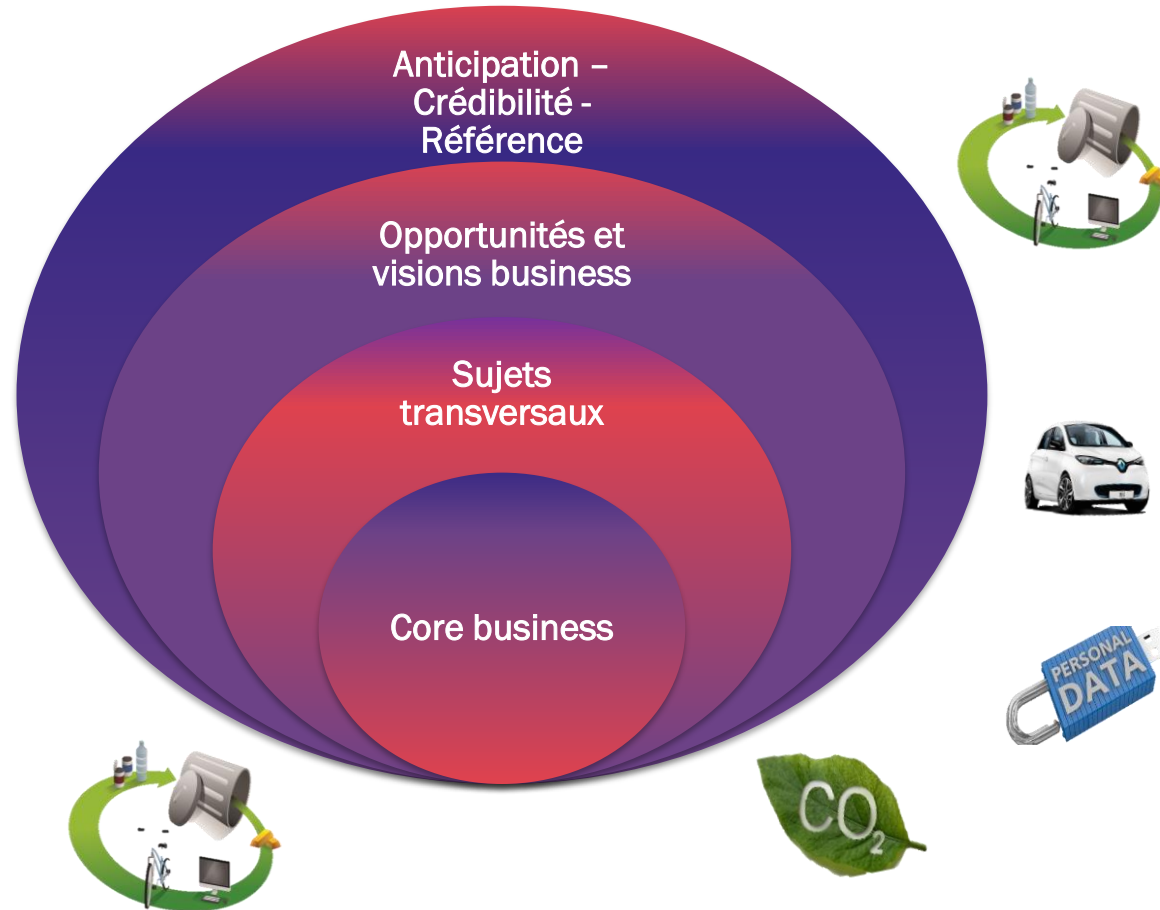
ENTRY INTO FORCE

Suivi des impacts pour prochaine revision et consultations sur application/refit...

Agir au bon moment pour maximiser son impact au cours du processus législatif



Au-delà du quand, une gestion de l'influence selon les sujets





Le lobbying par institution

- Commission
- Conseil
- Parlement

Le lobbying à la Commission



Quand l'actionner ?

- Constamment par la stratégie de l'inspiration et en amont d'une proposition législative pour créer une relation de confiance
- Pendant les discussions Conseil/Parlement pour les actionner lors des Trilogues

Comment ?

Les interlocuteurs privilégiés

Les Directions générales selon les sujets

Tout niveau de la hiérarchie

Les moyens déployés

- Suivi des priorités, programmes de travail, collèges des Commissaires
- Rendez-vous avec inspirations et/ou argumentaires
- Rencontre lors d'évènements
- Consultations publiques

EU WHOISWHO ANNUAIRE OFFICIEL DE L'UNION EUROPÉENNE



Le lobbying au Conseil

Quand l'actionner ?

- Constamment par la stratégie de l'inspiration
- Dès proposition réglementaire
- Lors des Trilogues

Comment ?

Les interlocuteurs privilégiés

- Représentations permanentes auprès de l'UE (RP)
- Instances préparatoires – Working Party (WP)
- Gouvernements (Ministères – SGAE)

Les moyens déployés

- Conclusions du Conseil, agenda et dates clés des WP
- Rendez-vous seuls ou en coalition
- Argumentaires



Lobbying au Parlement européen



- Sessions
- Commissions
- Groupes
- Activités parlementaires extérieures
- ✱ Semaine 4 : Semaine parlementaire européenne
- Comité de conciliation

	01				02					03						
	53	1	2	3	4	5	6	7	8	9	9	10	11	12	13	
①		4	11	18	25	1	8	15	22	29	1	8	15	22	29	
②		5	12	19	26	2	9	16	23		2	9	16	23	30	
③		6	13	20	27	3	10	17	24		3	10	17	24	31	
④		7	14	21	28	4	11	18	25		4	11	18	25		
⑤	1	8	15	22	29	5	12	19	26		5	12	19	26		
⑥	2	9	16	23	30	6	13	20	27		6	13	20	27		
⑦	3	10	17	24	31	7	14	21	28		7	14	21	28		
	04				05					06						
	13	14	15	16	17	17	18	19	20	21	22	22	23	24	25	26
①		4	11	18	25		2	9	16	23	30		6	13	20	27
②		5	12	19	26		3	10	17	24	31		7	14	21	28
③		6	13	20	27		4	11	18	25		1	8	15	22	29
④		7	14	21	28		5	12	19	26		2	9	16	23	30
⑤	1	8	15	22	29		6	13	20	27		3	10	17	24	
⑥	2	9	16	23	30		7	14	21	28		4	11	18	25	
⑦	3	10	17	24	31	1	8	15	22	29		5	12	19	26	
	07				08					09						
	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	35	36	37	38	39	
①		4	11	18	25	1	8	15	22	29		5	12	19	26	
②		5	12	19	26	2	9	16	23	30		6	13	20	27	
③		6	13	20	27	3	10	17	24	31		7	14	21	28	
④		7	14	21	28	4	11	18	25		1	8	15	22	29	
⑤	1	8	15	22	29	5	12	19	26		2	9	16	23	30	
⑥	2	9	16	23	30	6	13	20	27		3	10	17	24		
⑦	3	10	17	24	31	7	14	21	28		4	11	18	25		
	10				11					12						
	39	40	41	42	43	44	44	45	46	47	48	48	49	50	51	52
①		4	11	18	25	31		7	14	21	28		5	12	19	26
②		5	12	19	26		1	8	15	22	29		6	13	20	27
③		6	13	20	27		2	9	16	23	30		7	14	21	28
④		7	14	21	28		3	10	17	24		1	8	15	22	29
⑤	1	8	15	22	29		4	11	18	25		2	9	16	23	30
⑥	2	9	16	23	30		5	12	19	26		3	10	17	24	31
⑦	3	10	17	24	31		6	13	20	27		4	11	18	25	

Quand l'actionner ?

- Quotidien
- Post-publication de la Commission
- Trilogues

Comment ?

Les interlocuteurs privilégiés

Eurodéputés français - Commissions en charge du sujet

Les moyens déployés

- Rendez-vous
- Argumentaires
- Stakeholders meetings/auditions publiques en commissions
- Questions parlementaires
- Tweets & blogs



Conclusion : Le lobbying en 2023

- Une revendication de transparence
- Le Name&Shame : nouveau danger 2.0

Quelles interactions entre tous ces acteurs ?



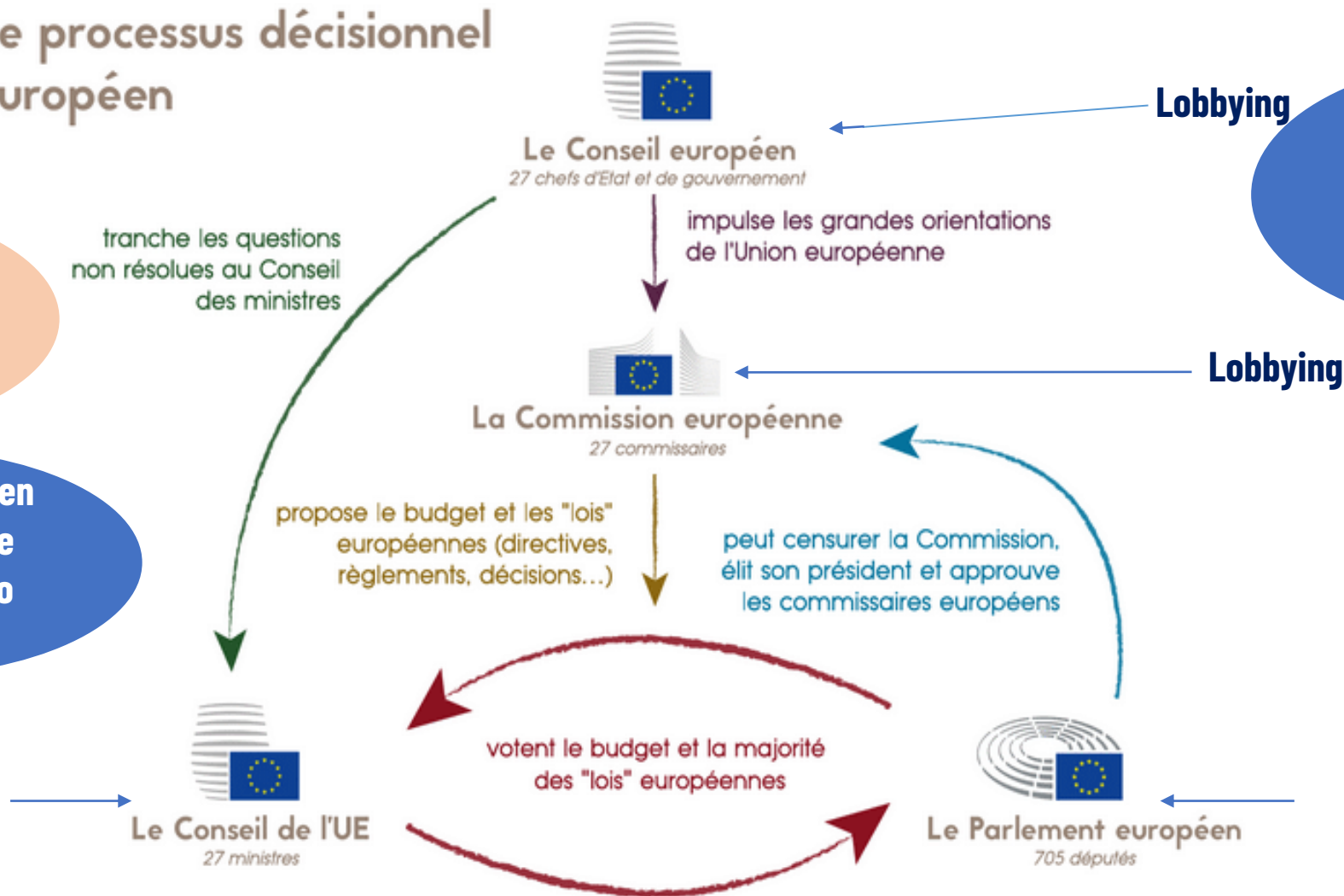
Organes consultatifs

Le processus décisionnel européen

Représentation gouvernement Paris & Bruxelles

Patronat européen BusinessEurope
Fédérations Pro sectorielles

Lobbying
Mouvement des Entreprises de France
L'Académie



Autres acteurs:
Syndicats européens
ONG

Jeux d'acteurs à géométrie variable:
Coalitions,
rapprochements ponctuels

Lobbying

À retenir : le lobbying c'est...



- Une affaire de personnes – l'intuitu personae est clé
- Une mobilisation des acteurs en interne pour agir sur l'externe
- Une expertise forte afin d'être crédible auprès des institutions pour mieux développer un réseau
- Une présence à Bruxelles en direct ou via des relais d'influence (MEDEF, Fédérations professionnelles, autres)
- Une veille constante de l'information avec un décryptage organisé
- Une stratégie « vision globale » prenant en compte l'écosystème et la timeline de chaque texte suivi



QUESTIONS/REPOONSES



MERCI DE VOTRE ATTENTION

**Rendez-vous pour la troisième session :
Lobbying européen : cas pratiques**

Le 27 juin de 14h30 à 15h30

Pour toutes questions : medef@medef.eu

Glossaire



- ‡ Conseil de l'UE : aussi appelé "Conseil" ou "Conseil des ministres de l'UE", il représente les gouvernements des Etats membres de l'UE et réunit leurs ministres par domaines de compétence.
- ‡ Conseil européen : il réunit l'ensemble des dirigeants européens au moins deux fois par semestre, en mars, juin, octobre et décembre. Les décisions y sont prises par consensus à l'issue de négociations entre les Etats membres.
- ‡ Commission européenne : l'organe exécutif de l'UE, la Commission est politiquement indépendante et promeut l'intérêt général de l'Union. Dans le cadre des grandes orientations fixées par le Conseil européen, elle prépare et met en œuvre les décisions du Conseil de l'Union européenne et du Parlement européen.
- ‡ Coreper : désigné par l'acronyme « Coreper », le "Comité des représentants permanents des gouvernements des Etats membres de l'UE" est la principale instance préparatoire du Conseil de l'UE. Le Coreper comprend deux formations : le Coreper I, où siègent les représentants permanents adjoints, travaille sur les sujets techniques tandis que le Coreper II, où siègent les représentants permanents, est chargé de préparer les sujets plus politiques.
- ‡ Parlement européen : seule institution de l'Union européenne élue directement par les citoyens, le Parlement européen est composé de 705 députés. Il dispose de pouvoirs législatif, budgétaire et de contrôle politique. Les prochaines élections européennes auront lieu en mai 2024.
- ‡ Cour de justice de l'UE : située à Luxembourg, la CJUE est une institution juridictionnelle de l'Union qui veille au respect du droit communautaire . Elle est composée de 27 juges, soit un par Etat membre, dont le mandat, renouvelable, est de six ans.

Glossaire



- # Droit primaire : il définit la répartition des compétences (entre l'UE et les États membres de l'UE) et fournit le cadre juridique dans lequel les institutions de l'UE formulent et mettent en œuvre les politiques.
- # Droit dérivé : il s'agit du corpus juridique qui découle des principes des traités fondateurs de l'UE. Il comprend les règlements, les directives, les décisions, les recommandations et les avis.
- # Règlement : véritable "loi européenne" adoptée par le Parlement européen et le Conseil de l'UE, le règlement est obligatoire dans tous ses éléments et est directement applicable dans les États membres.
- # Directive : à la différence du règlement, la directive n'est pas directement applicable aux citoyens européens. Il appartient à chaque État membre de mettre au point sa propre législation pour déterminer la façon dont la directive sera transposée dans son droit national.
- # Acte délégué : c'est un acte non législatif adopté par la Commission pour compléter ou modifier certains éléments non essentiels d'un acte législatif.
- # Trilogues : réunion informelle rassemblant les représentants des trois institutions européennes (Commission, Parlement, Conseil) impliquées dans le processus législatif européen. Elle permet, lors de désaccords sur un texte entre le Parlement européen et le Conseil, de faciliter les compromis en y associant la Commission comme médiateur.